



2042 K IOM  
  
 N°14220 \* 14

**DÉCLARATION**  
**REVENUS 2023**

**INVESTISSEMENTS OUTRE-MER**

23

  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité  
**DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES**

Nom

Prénom

Adresse

Cette déclaration vous permet de déclarer les réductions d'impôt au titre des investissements réalisés outre-mer en application des articles 199 undecies A, 199 undecies B et 199 undecies C du code général des impôts (CGI) ainsi que le crédit d'impôt au titre des investissements réalisés dans les départements d'outre-mer en application des articles 199 ter U et 244 quater W du CGI. Elle doit être jointe à votre déclaration de revenus n°2042. Vous pouvez également déclarer vos réductions et crédit d'impôt en déclarant vos revenus en ligne.

**CALCUL DES RÉDUCTIONS D'IMPÔT**

Pour calculer vos réductions d'impôt, utilisez les fiches de calcul que vous trouverez pages 7 et 8.

**MONTANT DES RÉDUCTIONS ET CRÉDIT D'IMPÔT**

Indiquez le montant des réductions et crédit d'impôt dans les cases correspondantes, pages 2 et suivantes.

**OPTION**


Vous optez pour le plafonnement des réductions d'impôt pour investissements outre-mer à 11% du revenu imposable (15%<sup>1</sup> ou 13%<sup>2</sup> pour certains investissements) ..... **HQA** cochez

1. Investissements dans le logement social; investissements dans le logement réalisés ou engagés avant 2011.
2. Investissements dans le logement réalisés ou engagés en 2011.

>>>

**SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS**

À \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_



**299 — RÉDUCTION D'IMPÔT POUR INVESTISSEMENTS OUTRE-MER DANS LE LOGEMENT ET AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉ (art. 199 undecies A du CGI)**

Investissements susceptibles d'ouvrir droit à réduction d'impôt au titre de l'année 2023 :

- acquisition ou construction de logement destiné à la location : logement achevé de 2019 à 2023 (ou acquis en 2019 si l'acquisition est postérieure à l'achèvement) L'acquisition du logement ou, pour un logement que le contribuable fait construire, la déclaration d'ouverture de chantier (réalisation de l'investissement) doit être intervenue au plus tard en 2017 ;
- acquisition ou construction de logement destiné à l'habitation principale : logement achevé de 2013 à 2023 (ou acquis de 2013 à 2018 si l'acquisition est postérieure à l'achèvement). L'acquisition du logement ou, pour un logement que le contribuable fait construire, la déclaration d'ouverture de chantier doit être intervenue au plus tard en 2017 (réalisation de l'investissement) ;
- réalisation de travaux : travaux achevés de 2018 à 2023.

**Indiquez ci-dessous le montant de vos réductions d'impôt.**

**Investissements réalisés jusqu'au 31.12.2008** ..... HQB

**Investissements réalisés en 2009**

- Investissements ayant fait l'objet avant 2009 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % ..... HQC

- Autres investissements ..... HQL

**Investissements réalisés en 2010**

- Investissements ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % ..... 

AVANT 2009	EN 2009
HQT <input type="text"/>	HQM <input type="text"/>

 ..... 

EN 2009
HQD <input type="text"/>

- Autres investissements ..... HQD

**Investissements réalisés en 2011**

- Investissements immobiliers que vous avez engagés avant le 1.1.2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % ..... 

AVANT 2009	EN 2009	EN 2010
HCI <input type="text"/>	HOB <input type="text"/>	HOC <input type="text"/>

- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % ..... 

AVANT 2009	EN 2009	EN 2010
HOH <input type="text"/>	HOI <input type="text"/>	HOJ <input type="text"/>

- Autres investissements ..... HOK

**Investissements réalisés en 2012**

- Investissements immobiliers que vous avez engagés avant le 1.1.2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % ..... 

AVANT 2009	EN 2009	EN 2010
HOL <input type="text"/>	HOM <input type="text"/>	HON <input type="text"/>

- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % ..... 

AVANT 2009	EN 2009	EN 2010	EN 2011
HOO <input type="text"/>	HOP <input type="text"/>	HOQ <input type="text"/>	HOR <input type="text"/>

- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2012, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % ..... 

AVANT 2009	EN 2009	EN 2010	EN 2011
HOS <input type="text"/>	HOT <input type="text"/>	HOU <input type="text"/>	HOV <input type="text"/>

- Autres investissements ..... HOW

**Investissements réalisés en 2013**

- Investissements immobiliers que vous avez engagés avant le 1.1.2011 ..... HOD

- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % ..... 

EN 2010	EN 2011
HOE <input type="text"/>	HOE <input type="text"/>

- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2012 ou 2013, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % ..... 

EN 2010	EN 2011	EN 2012
HOG <input type="text"/>	HOX <input type="text"/>	HOY <input type="text"/>

- Autres investissements ..... HOZ

**Investissements réalisés en 2014**

- Investissements immobiliers que vous avez engagés avant le 1.1.2011 ..... HUA

- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % ..... 

EN 2010	EN 2011
HUB <input type="text"/>	HUC <input type="text"/>

- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2012 ou 2013 ou 2014, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % ..... 

EN 2010	EN 2011	EN 2012
HUD <input type="text"/>	HUE <input type="text"/>	HUF <input type="text"/>

- Autres investissements ..... HUG

>>>



## Investissements réalisés en 2015

Vous avez réalisé un investissement immobilier destiné à la location ..... **HIC**

- Investissements immobiliers que vous avez engagés avant le 1.1.2011 ..... **HUH**

- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% ..... 

EN 2010	EN 2011
<b>HUI</b> <input type="text"/>	<b>HUJ</b> <input type="text"/>

- Investissements immobiliers que vous avez engagés à compter de 2012, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% ..... 

EN 2010	EN 2011	EN 2012
<b>HUK</b> <input type="text"/>	<b>HUL</b> <input type="text"/>	<b>HUM</b> <input type="text"/>

- Autres investissements ..... **HUN**

## Investissements réalisés en 2016

Vous avez réalisé un investissement immobilier destiné à la location ..... **HJC**

- Investissements immobiliers que vous avez engagés avant le 1.1.2011 ..... **HUO**

- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% ..... 

EN 2010	EN 2011
<b>HUP</b> <input type="text"/>	<b>HUQ</b> <input type="text"/>

- Investissements immobiliers que vous avez engagés à compter de 2012, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% ..... 

EN 2010	EN 2011	EN 2012
<b>HUR</b> <input type="text"/>	<b>HUS</b> <input type="text"/>	<b>HUT</b> <input type="text"/>

- Autres investissements ..... **HUU**

## Investissements réalisés en 2017

Vous avez réalisé un investissement immobilier destiné à la location ou des travaux de réhabilitation ou de confortation contre le risque sismique .... **HKC**

- Investissements immobiliers que vous avez engagés avant le 1.1.2011 ..... **HVA**

- Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% ..... 

EN 2010	EN 2011
<b>HVB</b> <input type="text"/>	<b>HVC</b> <input type="text"/>

- Investissements immobiliers que vous avez engagés à compter de 2012, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% ..... 

EN 2010	EN 2011	EN 2012
<b>HVD</b> <input type="text"/>	<b>HVE</b> <input type="text"/>	<b>HVF</b> <input type="text"/>

- Autres investissements ..... **HVG**

## Investissements réalisés en 2019

Travaux de réhabilitation et travaux de confortation contre le risque sismique ou cyclonique ..... **HVI**

## Investissements réalisés en 2020

Travaux de réhabilitation et travaux de confortation contre le risque sismique ou cyclonique ..... **HVJ**

## Investissements réalisés en 2021

Travaux de réhabilitation et travaux de confortation contre le risque sismique ou cyclonique ..... **HVK**

## Investissements réalisés en 2022

Travaux de réhabilitation et travaux de confortation contre le risque sismique ou cyclonique ..... **HVL**

## Investissements réalisés en 2023

Travaux de réhabilitation et travaux de confortation contre le risque sismique ou cyclonique ..... **HVM**



## RÉDUCTION D'IMPÔT POUR INVESTISSEMENTS OUTRE-MER DANS LE LOGEMENT SOCIAL (article 199 undecies C du CGI)

Investissements pour lesquels le fait générateur de la réduction d'impôt est intervenu en 2023 ("investissements réalisés en 2023") :

- acquisition ou construction de logement : logement achevé (ou acquis si l'acquisition est postérieure à l'achèvement) en 2023 ;
- réalisation de travaux : travaux achevés en 2023 ;
- souscription au capital de certaines sociétés : souscription réalisée en 2023.

Indiquez ci-dessous le montant de vos réductions d'impôt.

Investissements réalisés en 2023 ..... HYH

### Report de réductions d'impôt non imputées les années antérieures

- Investissements réalisés en 2018

· investissements ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% en 2013 ou 2014 ..... HYA

· autres investissements ..... HYB

- Investissements réalisés en 2019

· investissements ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% en 2013 ou 2014..... HYC

· autres investissements..... HYD

- Investissements réalisés en 2020 ..... HYE

- Investissements réalisés en 2021 ..... HYF

- Investissements réalisés en 2022 ..... HYG

SPECIMEN



## RÉDUCTION D'IMPÔT POUR INVESTISSEMENTS OUTRE-MER DANS LE CADRE D'UNE ENTREPRISE (article 199 undecies B du CGI)

Investissements pour lesquels le fait générateur de la réduction d'impôt est intervenu en 2023 ("investissements réalisés en 2023") :

- acquisition d'un bien meuble : mise en service du bien en 2023 ;
- acquisition ou construction d'un immeuble : achèvement des fondations en 2023 ;
- rénovation ou réhabilitation d'hôtel : travaux achevés en 2023.

Indiquez ci-dessous le montant de vos réductions d'impôt.

### INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2023

	À HAUTEUR DE 56 %	À HAUTEUR DE 66 %
- Investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt .....	HJS <input type="text"/>	HJT <input type="text"/>
- Investissements dans votre entreprise .....		HJU <input type="text"/>
- Investissements dans votre entreprise avec exploitation directe :		
• montant de la réduction d'impôt calculée .....		HJV <input type="text"/>
• montant de la réduction d'impôt dont vous demandez l'imputation en 2023 .....		HJW <input type="text"/>

### REPORT DE RÉDUCTIONS D'IMPÔT NON IMPUTÉES LES ANNÉES ANTÉRIEURES

#### Investissements réalisés en 2018

- Investissements ayant fait l'objet en 2013 ou 2014 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%

	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %
• investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt .....	HEN <input type="text"/>	HEO <input type="text"/>
• investissements dans votre entreprise .....		HEP <input type="text"/>
• investissements dans votre entreprise avec exploitation directe .....		HER <input type="text"/>

- Autres investissements

	À HAUTEUR DE 56 %	À HAUTEUR DE 66 %
• investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt .....	HES <input type="text"/>	HET <input type="text"/>
• investissements dans votre entreprise .....		HEU <input type="text"/>
• investissements dans votre entreprise avec exploitation directe .....		HEW <input type="text"/>

SPECIMEN



## Investissements réalisés en 2019

- Investissements ayant fait l'objet en 2013 ou 2014 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%

• investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt .....	À HAUTEUR DE 52,63 % HFN <input type="text"/>	À HAUTEUR DE 62,5 % HFO <input type="text"/>
• investissements dans votre entreprise .....		HFP <input type="text"/>
• investissements dans votre entreprise avec exploitation directe .....		HFR <input type="text"/>

- Autres investissements

• investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt .....	à hauteur de 56 % HFS <input type="text"/>	à hauteur de 66 % HFT <input type="text"/>
• investissements dans votre entreprise .....		HFU <input type="text"/>
• investissements dans votre entreprise avec exploitation directe .....		HFW <input type="text"/>

## Investissements réalisés en 2020

Investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt .....	à hauteur de 56 % HGS <input type="text"/>	à hauteur de 66 % HGT <input type="text"/>
Investissements dans votre entreprise .....		HGU <input type="text"/>
Investissements dans votre entreprise avec exploitation directe .....		HGW <input type="text"/>

## Investissements réalisés en 2021

Investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt .....	à hauteur de 56 % HHS <input type="text"/>	à hauteur de 66 % HHT <input type="text"/>
Investissements dans votre entreprise .....		HHU <input type="text"/>
Investissements dans votre entreprise avec exploitation directe .....		HHW <input type="text"/>

## Investissements réalisés en 2022

Investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt .....	à hauteur de 56 % HIS <input type="text"/>	à hauteur de 66 % HIT <input type="text"/>
Investissements dans votre entreprise .....		HIU <input type="text"/>
Investissements dans votre entreprise avec exploitation directe .....		HIW <input type="text"/>

## CRÉDIT D'IMPÔT POUR INVESTISSEMENTS DANS LES DOMAIRES LE CADRE D'UNE ENTREPRISE (articles 199 ter U et 244 quater W du CGI)

Crédit d'impôt sur investissements réalisés dans votre entreprise en 2023 Report de la déclaration n° 2079-CIOP-SD .....	HJA <input type="text"/>
--	--------------------------



## FICHE DE CALCUL DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS OUTRE-MER DANS LE LOGEMENT ET AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉ (ARTICLE 199 UNDECIES A DU CGI)

ADRESSE DU LOGEMENT OU NOM ET ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ		DATE DU FAIT GÉNÉRATEUR DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT					
NATURE DE L'INVESTISSEMENT							
MONTANT DE L'INVESTISSEMENT ÉLIGIBLE	BASE DE CALCUL ANNUELLE DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT	TAUX		LOGEMENT SITUÉ DANS UN QP ET UTILISANT UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE	LOGEMENT SITUÉ DANS UN QUARTIER PRIORITAIRE (QP)	LOGEMENT UTILISANT UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE	RÉDUCTION D'IMPÔT à reporter cases HQB à HVM
		RÉGIME NORMAL					
<b>Secteur du logement</b>							
<b>Habitation principale du contribuable</b> (acquisition ou construction de logements neufs)							
Investissement réalisé ou engagé avant 2011	10%	25%		29%	35%	39%	
Investissement engagé ou réalisé en 2011	1%	22%		26%	31%	35%	
Investissement réalisé de 2012 à 2017	10%	18%		22%	26%	29%	
<b>Travaux de réhabilitation ou de confortation contre le risque sismique ou le risque cyclonique</b>							
Investissement réalisé de 2019 à 2023	1%	18%		22%	26%	29%	
<b>Location nue dans le secteur libre</b>							
Investissement réalisé au plus tard en 2017 :							
- permis de construire délivré avant 2011	20%	20%		33%	38%	40%	
- permis de construire délivré en 2011	20%	22%		25%	30%	33%	
<b>Location nue dans le secteur intermédiaire</b>							
Investissement réalisé au plus tard en 2017 :							
- permis de construire délivré avant 2011	20%	35%		40%	45%	48%	
- permis de construire délivré en 2011	20%	34%		37%	41%	45%	
- permis de construire délivré en 2012	20%	26%		-	-	-	

**FICHE DE CALCUL DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT**

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS OUTRE-MER DANS LE CADRE D'UNE ENTREPRISE EN 2023 (ARTICLE 199 UNDECIES B DU CGI)

NATURE DE L'INVESTISSEMENT	BASE DE CALCUL DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT	TAUX DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT		RÉDUCTION D'IMPÔT à reporter cases HYS à HJW
		INVESTISSEMENTS DIRECTS	LOCATION AVEC RÉTROCESSION DE 66 %	
<b>Tous secteurs d'activité</b> – Martinique, Guadeloupe, Réunion, Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française, TAAF, Saint-Martin, Saint-Barthélemy – Guyane, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, îles Wallis-et-Futuna	.....	x 38,25 % x 45,9 %	x 45,3 % x 54,36 %	x 44,12 % x 52,95 %
<b>Production d'énergie renouvelable</b> – Martinique, Guadeloupe, Réunion, Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française, TAAF, Saint-Martin, Saint-Barthélemy – Guyane, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, îles Wallis-et-Futuna	.....	x 45,9 % x 57,35 %	x 54,36 % x 63,42 %	x 52,95 % x 61,77 %
<b>Rénovation, réhabilitation d'hôtel</b> – Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Mayotte – Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française, îles Wallis-et-Futuna, TAAF – Saint-Barthélemy	.....	x 57,55 % x 45,7 % x 38,25 %	x 63,42 % x 51,36 % x 45,7 %	x 61,77 % x 52,95 % x 44,12 %
<b>Pose de câbles sous-marins</b> (toutes collectivités d'outre-mer)	.....	x 38 %	–	.....
<b>Navires de croisière</b> (toutes collectivités d'outre-mer)	.....	x 35 %	–	.....

**FICHE DE CALCUL DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT**

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS OUTRE-MER DANS LE LOGEMENT SOCIAL EN 2023

(ARTICLE 199 UNDECIES C DU CGI)

MONTANT DE L'INVESTISSEMENT ÉLIGIBLE	RÉDUCTION D'IMPÔT à reporter case HYH
	x 50 %
	x 50 %
	x 50 %